

GAL Haute-Meuse

Fiches projets

Culture

1. Identification du projet

Intitulé

Histoire au coin du banc

Synthèse

L'objectif est de tirer parti de la richesse de notre patrimoine culturel au sens large, d'en révéler la valeur historique et les racines rurales par le biais d'activités de création et de restitution impliquant la population locale et de renforcer, par conséquent, l'attachement de celle-ci à son environnement tout en persuadant les visiteurs d'y revenir, encore et encore...

Le projet vise la mise en valeur des témoignages de la ruralité, ainsi que du développement de ceux-ci pour en faire des nouvelles richesses qui contribuent à une meilleure connaissance du territoire, au renforcement de son identité et à la cohésion de ses habitants. La récolte de la mémoire rurale sera notamment un des axes majeurs du projet, suivie de sa traduction en actions pluridisciplinaires en lien avec les caractéristiques sociales, démographiques et économiques du territoire.

Catégorisation :

Région : Wallonie, Intervention : Coopération LEADER, domaine : Développement des zones rurales, compétence ministérielle Culture...

2. Bénéficiaire (càd porteur du projet): Centre culturel de Dinant

BCE : 0412.587.916

o "Entité de droit public" : *Non*

o "Siège d'exploitation" : Rue Grande 37, 5500 Dinant

o "Site internet": <https://www.ccdinant.be/>

3. Contacts :

Jessica Donati, jessica.donati@ccdinant.be, +32 82 21 39 39

4. Description:

La démarche est premièrement basée sur la récolte de ressources visant à créer une matière première à exploiter. Il s'agit ici d'une recherche des traces liées à la mémoire collective du territoire pour aboutir à la mise en place d'outils didactiques à destination des citoyens. Cette « matière première » compilée doit être vue comme un fil conducteur qui renforce la cohérence du territoire des six communes, et met en évidence leur identité rurale. Un site web permettra à tout un chacun d'utiliser ces ressources, notamment pour les valoriser dans des activités culturelles, sociales ou touristiques.

Le projet s'appuie systématiquement sur trois phases :

1. l'inventaire des ressources qui expliquent ou traduisent l'ancrage de la ruralité du territoire (lieux, témoignages, patrimoines, récits, vestiges, paysages transformés...)
2. l'étude sur la faisabilité d'une mise en lumière de ceux-ci à travers différentes démarches festives, communautaires ou artistiques.
3. La réalisation de ces mises en lumière.

En particulier, quatre types de supports sont déjà prévus, à réaliser par, ou au moins avec, des artistes locaux, des associations, les habitants eux-mêmes :

- Productions sonores (ambiances, musiques, témoignages) qui seront thématiques et mises à disposition sur internet.
- Production de visuels (dessins, graphisme, montages, vidéos, sculpture, tableaux vivants...)
- Production littéraire s'appuyant sur les ressources collectées. Ces récits, contes, légendes transcrites, poèmes pourront être enrichis des sonorités et des visuels produits par ailleurs par le projet ou déjà disponibles.
- Création de bancs servant de repères spatiaux sur les sites emblématiques de ces témoignages de la ruralité. Chaque banc lui-même témoignera dans sa conception de l'histoire ou des pratiques attachées à son emplacement et proposera l'accès via un QR code aux ressources collectées en lien avec cette histoire.

En complément, deux types d'événements seront programmés pour mettre en lumière les ressources collectées :

- Création d'une exposition itinérante qui permettra une mise en scène des sons, visions et récits collectés. Cette exposition, en tout ou en partie, sera plus tard répartie dans différents lieux aisément accessibles représentatifs de cette mise en scène, lieux qui pourront ainsi servir les étapes d'un itinéraire destiné à reconstituer l'exposition.
- Création théâtrale basée à partir de la captation de récits de vie thématiques auprès des habitants de la région et de ses visiteurs. Cette création s'appuiera sur la participation d'habitants associés à des professionnels du théâtre. Quelques représentations seront assurées dans des sites remarquables du patrimoine ou de l'histoire du territoire.

Contribution aux objectifs du programme

Liens avec la stratégie du GAL Haute-Meuse

Premier axe de développement: les ressources naturelles

- 1.2 Favoriser une cohabitation harmonieuse entre l'activité humaine et la nature. En soutenant des actions zéro déchet et la promotion de produits uniquement régionaux, mais aussi en réservant des zones de quiétude et soutenant la cohabitation équilibrée entre l'humain et la faune : « s'armer » de l'Histoire pour mieux comprendre l'impact de l'homme, les choix qu'il peut faire pour préserver son environnement et l'améliorer pour la Vie qui existe et qui peut s'y développer (faune, flore) ; limiter le nombre de personnes par événement, privilégier la qualité à la quantité en même temps que la quiétude du lieu d'accueil -
- 1.3 Développer des activités économiques locales qui valorisent les ressources naturelles tout en les respectant. Valorisation du milieu naturel via l'exposition et les événements (contes, visites guidées, etc.) prenant place dans des sites naturels/historiques spécifiques des six communes.

Deuxième axe de développement: le tourisme

- 2.1 Soutenir le développement d'une offre de slow tourisme durable et respectueuse du territoire. Les réalisations du projet contribuent directement à soutenir le slow tourisme et pourront être mises en valeur dans les activités touristiques.
- 2.2 Améliorer les relations entre les habitants et touristes : le projet pourra jouer un rôle de médiation touristique autour de projets culturels avec la participation des habitants.
- 2.3 Mettre en valeur les atouts du territoire de manière concertée : accompagnement & mise en réseau et interconnexions de nombreux acteurs, travaillant dans des secteurs différents (alimentation et agriculture, environnement, social, enseignement... et bien sûr culturels. De quoi inviter les touristes de la vallée de la Meuse à porter un nouveau regard sur cette région et ses habitants, à découvrir en allant aussi au-delà des sites touristiques les plus connus.
- 2.4 Favoriser l'appropriation du patrimoine par les habitants et les opérateurs pour les rendre ambassadeurs de leur territoire, via les productions sonores, visuelles et littéraires auxquelles les habitants pourront participer. Permettre ainsi une meilleure connaissance des forces en présence afin de renforcer la mise en réseau, renforcer les relations intergénérationnelles et inclusives (travail avec toutes les classes de la population).

-

5. Principes horizontaux :

Cocher : "oui", si concerné et compléter la justification ;

- Adaptation au changement climatique. Non-concerné
- Utilisation durable et protection des ressources en eau. Non-concerné
- Transition vers une économie circulaire. Non-concerné
- √ Prévention et réduction de la pollution. Le projet est attentif à la réduction des déchets et au recyclage.
- √ Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Le projet pourra valoriser les actions d'information et de sensibilisation à travers les réalisations des autres projets du GAL : « éco-médiation » et « Préserver et valoriser les ressources en eau ».
- √ Atténuation du changement climatique. Le projet mettra en lumière, en fonction des éléments récoltés, les éléments traditionnels basés sur les énergies renouvelables utilisées autrefois dans la région : biomasse, hydraulique, mais aussi les pratiques agricoles extensives et peu gourmandes en intrants. Il inclut une démarche en faveur du circuit court pour la catering.
- √ Egalité des chances et non-discrimination: Le projet favorise l'intégration, il veillera notamment à intégrer les bénéficiaires de l'article 27 dans les actions participatives et des contacts seront pris avec le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté dans ce sens. Il privilégiera également la participation des jeunes dans ses chantiers participatifs.

6. Synergies et innovation :

Partenaires du projet et synergies attendues.

Les partenaires proposés pour mener à bien ce projet sont avant tout les Centres culturels locaux, l'UNamur, la Maison de la Pataphonie, la Compagnie Rocher Bayard, la Compagnie buissonnière, le Maisons du tourisme (ainsi qu'offices et syndicats d'initiatives), la Maison du patrimoine médiéval mosan (et ses partenaires) D'autres partenaires pressentis sont les écoles secondaires et primaires du territoire, Dinant, Hastière et Y Voir en transition, les comités de village ou de quartier, les CLDR des 6 communes, les confréries locales et les partenaires du projet « Eco-médiation » (Contrats rivières, Natagora – entre Meuse & Lesse).

Des synergies avec les partenaires cités ci-dessus sont attendues dans les trois étapes et spécialement dans l'inventaire et dans la mise en lumière, ainsi que pour la communication, la diffusion et la valorisation des productions. En particulier, les Maisons du Tourisme du territoire seront étroitement associées à toutes ces étapes.

Les trois autres projets du GAL seront également associés de près pour alimenter l'inventaire (étape 1) et participer à la mise en lumière (étape 3). De la même façon, des résultats obtenus par ces projets seront valorisés comme ressources (matière première surtout pour les productions sonores et visuelles). Concrètement, des interactions seront assurées avec :

1. le projet « Eco-médiation », spécifiquement avec les étapes a) (diagnostic et mise en réseau des acteurs) ; d) (la conception et développement de modules de « guidances »)
2. le projet « Préserver et valoriser les ressources en eau », spécifiquement avec l'étape 4) (Valoriser les ressources en eau).
3. le projet "Slow tourisme en Meuse et Lesse", avec l'étape C) "Valorisation touristique du projet « Histoire au coin du banc »"

Adéquation avec les critères de sélection.

Contribution aux enjeux du territoire

Parmi les visions issues de la définition des enjeux, il est ressorti l'envie d'un « territoire entreprenant et inclusif qui favorise les synergies entre les gens du cru et d'ailleurs, le milieu associatif, les collectivités et les entreprises, sur lequel chacun a accès à la culture; apaisé et respectueux de tous, accueillant une économie locale renforcée, des producteurs locaux heureux et des habitants satisfaits». Mais aussi d'un « territoire référent en matière de tourisme doux et durable, fier de de ses richesses historiques, culturelles, archéologiques, paysagères, ... »

Le projet s'attache à répondre en partie à ces deux visions en travaillant sur l'appartenance, l'accès pour tous à la culture, les synergies entre habitants et visiteurs, mais aussi entre associations et collectivités.

Caractère novateur pour le territoire

Le projet de bancs constitue un ancrage dans le territoire qui reliera en des points précis le passé et le présent en s'appuyant notamment sur des outils numériques. La prise en compte de la ruralité dans l'offre culturelle et surtout sa délocalisation extrême constitue une démarche innovante pour le territoire, proposant une démarche de Land Art plus poussée.

Capacité de favoriser les synergies entre acteurs du territoire

Le Centre culturel est un partenaire crucial pour susciter des synergies entre les acteurs territoriaux, cela constitue une des clés de sa stratégie de développement territorial.

L'intégration de très nombreux partenaires, issus de différents secteurs, sur le thème de la culture, est une force innovante pour le projet : Acteurs de l'environnement (les contrats Rivières, Réserve naturelle de Furfooz, Association d'une cime à l'autre asbl, CNB, Natagora, Ardenne et Gaume, Lesse Nature et Patrimoine), de la culture (Asbl Dinant Creative Factory, les compagnies théâtrales, la Maison de la pataphonie), les associations patrimoniales (Maison du Patrimoine médiéval mosan, Itinéraires Wallonie), l'enseignement (les écoles, l'IFAPME et l'université de Namur), le Réseau RADiS (alimentation durable)...

La démarche du GAL Haute-Meuse et spécialement le projet « Histoire au coin du banc » s'appuient sur ces actions partenariales, visant à ce que chaque projet, et les collaborations qu'ils suscitent, à contribuer aux résultats ainsi qu'à leur valorisation.

Capacité de générer des retombées économiques

Les retombées économiques attendues s'appuient sur la valorisation touristique des productions culturelles. La mise en lumière du rôle de l'agriculture dans l'identité du territoire pourra aussi indirectement apporter des retombées économiques.

Perspectives crédibles de pérennisation

Le Centre culturel a vocation de poursuivre la mise en culture du territoire et le projet entre parfaitement en concordance avec sa stratégie.

Le partenariat important créé autour des réalisations du projet permettra d'entretenir les bancs avec l'appui des ouvriers communaux et leur fonction pourra continuer à évoluer (adaptation ou enrichissement des QR codes). Les productions culturelles seront stockées numériquement et pourront ainsi facilement être mises en valeur ou enrichies par les partenaires du projet.

Les compétences acquises par les associations et les citoyens impliqués pourront être valorisées dans d'autres projets culturels, sociaux ou touristiques.

Au-delà de la pérennité des résultats, c'est la démarche elle-même du projet qui pourra être prolongée et augmentées avec l'appui des partenaires clés (Centre culturel, Maison de la pataphonie, Maison du Patrimoine médiéval mosan).

Valorisation des ressources du territoire

Toute la démarche du projet vise à valoriser les ressources naturelles, patrimoniales et humaines du territoire à travers la sensibilisation des habitants et le développement d'activités touristiques.

Capacité de mise en œuvre, timing, budget, moyens, ...)

La mise à disposition des ressources de Leader, l'engagement des communes et la mise en œuvre du projet par le Centre culturel de Dinant donne une maîtrise complète du projet et l'atteinte de ses objectifs.

Complémentarité avec initiatives locales existantes

La valorisation du patrimoine culturel du territoire se mène déjà sur des secteurs particuliers : le patrimoine médiéval mosan, la Maison de la pataphonie (sonorisation à partir des objets du quotidien) et bien sûr les différents organismes culturels. Cependant cette démarche n'est pas systématisée au profit du patrimoine culturel rural et n'est pas proposée dans des parcours extérieurs. Le projet permettra donc de développer exponentiellement les initiatives locales existantes.

Caractères concret et opérationnel des résultats attendus

Les productions culturelles programmées (sonores, visuelles, littéraires) seront valorisées dans une exposition pour laquelle le projet veillera à assurer la pérennité auprès des divers partenaires. Les bancs sont également des repères très concrets, permettant de pérenniser ces productions culturelles et de continuer à être des pôles d'animation du territoire.

Pérennité.

Les ressources collectées seront mise à disposition sur une plate-forme numérique et pourront être valorisées par les différents partenaires locaux, particulièrement du Centre culturel de Dinant, mais aussi des partenaires touristiques et les écoles du territoire.

Les bancs seront transmis aux six communes du territoire afin d'en assurer la maintenance.

L'exposition sera dispersée à la fin du projet dans différents lieux aisément accessibles représentatifs de la mise en scène, lieux qui pourront ainsi servir de points d'itinéraire pour reconstituer l'exposition.

Les compétences acquises par les associations et les citoyens impliqués pourront être valorisées dans d'autres projets culturels, sociaux ou touristiques.

Caractère innovant.

L'intégration des outils numériques dans des dispositifs permanents se rencontre souvent dans le domaine du tourisme et du patrimoine, mais est innovant dans le domaine de la culture. Spécialement, le projet de bancs constitue un ancrage dans le territoire qui reliera en des points précis le passé et le présent en s'appuyant notamment sur des outils numériques. La prise en compte de la ruralité dans l'offre culturelle et surtout sa délocalisation extrême constitue une démarche innovante pour le territoire, évoquant une démarche de Landart plus poussée.

Par ailleurs, l'intégration de très nombreux partenaires, très diversifiés, sur le thème de la culture, est une force innovante pour le projet : Acteurs de l'environnement (les contrats Rivières, Réserve naturelle de Furfooz, Association d'une cîme à l'autre asbl, CNB, Natagora, Ardenne et Gaume, Lesse Nature et Patrimoine), de la culture (Asbl Dinant Creative Factory, les compagnies théâtrales, la Pataphonie), les association patrimoniales (Maison du Patrimoine médiéval mosan, Itinéraires Wallonie), l'enseignement (les écoles, l'IFAPME et l'université de Namur), le Réseau RADiS (alimentation durable)...

7. Collaborateurs :

Collaborateur en charge du projet : Chargé de mission spécialisé en développement culturel

- *(nommer si identifié, si non « Non concernés. »*
- *Expériences pertinentes et qualification du demandeur : expliquer en quoi le bénéficiaire de l'aide pourra mener à bien le projet.*
- *Le Centre culturel de Dinant mène déjà des collaborations avec les principaux partenaires identifiés pour ce projet (les communes, Maison de la pataphonie, Maison de Patrimoine médiéval mosan, autres opérateurs culturels du territoire). Sa longue expérience, ses compétences, son personnel en font le bénéficiaire idéal. Le CCD pourra également le mieux assurer la pérennité des réalisations et des résultats du projet.*

8. Indicateurs :

Indicateurs de réalisation

1. Public cible : citoyens et visiteurs touristiques. 2025 : 1.000 ; 2027 : 4.000 personnes touchées.
Comptage des participants à la phase 1 et des visiteurs à la phase 2.

2. Autre réalisation :

Nombre de productions (sonores, visuelles, littéraires) mises en ligne (50 en 2025 ; 150 en 2027),
Méthodo : liste de liens internet.

Nombre de bancs créés (0 en 2025 ; 12 en 2027) ; méthodo : fiches de description avec photos et localisation.

Nombre de sites accueillant l'exposition (0 en 2025 ; 6 en 2027) ; méthodo : fiches de description avec photos et localisation.

Nombre d'habitants participants à la création théâtrale (0 en 2025 ; 50 en 2027) ; méthodo : liste de participants avec lieu de résidence, photos de réalisation.

Indicateur de résultat

1. Nombre d'emploi(s) direct(s) créé(s) avec le projet en ETP (emploi de/des chargés de mission).

0,75 ETP durant 45 mois

2. Autre résultats :

Nombres de visites du site web dédié (2.000 en 2025 ; 5.000 en 2027). Méthodo : statistiques internet.

Nombre d'articles de presse (5 en 2025, 15 en 2027) ; méthodo press book.

Nombre de lecteurs potentiels des articles de presse (1.000 en 2025 ; 3.000 en 2027) ; méthodo : estimation fournie par la presse.

Nombre de classe ayant utilisé les productions (2 en 2025 ; 10 en 2017). Méthodo : Liste des classes (écoles) avec le nom du professeur, la/les production(s) utilisées en classe, la date d'utilisation.

9. Calendrier :

Attention : il faut au moins une étape. La période entre la date de début, de la première étape, et la date de fin, de la dernière étape, fixe la durée totale du projet. Les périodes peuvent se chevaucher.

No étape ; Libellé de l'étape ; début (jj/MM/AAAA) ; fin (jj/MM/AAAA).

1 ; Inventaire des ressources sur la mémoire rurale ; 1/3/24 ; 31/5/25.

2 ; Etudes de faisabilité pour la mise en lumière des ressources ; 1/3/25 ; 30/9/25.

3 ; Réalisation des mises en lumière ; 1/10/25 ; 31/12/27.

10. Plan financier : (menus déroulant, seulement 3 rubriques pour Feader)

Thème	Type de dépense	Libellé	Montant	Description
Personnel/ coût direct de personnel PERCM 00X	Forfait	Chargé de mission culturel	197 931,09	En charge d'organiser l'inventaire, de réaliser les études de faisabilité et d'orchestrer les réalisations. 3/4 ETP pendant 46 mois.

Fonctionnement /coût indirect de personnel	Forfait calculé (14%)	(ne pas remplir)	27 710,35	(ne pas remplir)
Fonctionnement /frais d'action	Coût réel	(ne pas remplir)	20 000,00	Communication et bénévoles
Sous-traitance / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	25 000,00	Elaboration de l'exposition et scénographie
Sous-traitance / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	56 000,00	Elaboration du spectacle et mise en scène
Sous-traitance / Partenariat	Coût réel	(ne pas remplir)	13 000,00	Production d'œuvres visuelles, littéraires, sonores et spectacle. Partenariats avec des associations ou artistes locaux pour la production d'œuvres culturelles sur base des ressources qui expliquent ou traduisent l'ancrage de la ruralité du territoire.
Sous-traitance / Sous-traitance	Coût réel	(ne pas remplir)	25 000,00	Production de bancs
TOTAL			364 641,44	

11. Echéancier des dépenses :

(Vérifier que le total de l'échéancier correspond au total du plan financier.)

Thème	Total
2024	41 681,25
2025	94 353,75
2026	157 271,44
2027	71 335,00
TOTAL	364 641,44

Rem :

L'exposition sera confiée à une structure locale d'art populaire. Elle répondra à un cahier des charges nourri sur base des ressources inventoriées par le projet "Au coin du banc", qui expliquent ou traduisent l'ancrage de la ruralité du territoire. Elle sera conçue pour être itinérante afin d'être présentée dans des lieux symboliques de l'histoire, en lien avec une démarche culturelle. Elle devra pouvoir être répartie à la fin du projet dans différents lieux afin de proposer un itinéraire cohérent de découverte.

Communication : Ce poste couvre les besoins de communication (numérique, presse, graphique) pour assurer la promotion des réalisations et des acteurs du projet. Une partie du budget est destinée à défrayer les bénévoles qui soutiendront ces réalisations (spécialement l'itinérance de l'exposition et du spectacle).